



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 avril 2024



La FCPE refuse et rejette la stigmatisation de la jeunesse

Pour juguler la violence effrayante d'une minorité de jeunes, le Premier ministre, qui semble être aussi celui de l'Éducation nationale, décrète un tour de vis collectif. Il instaure le collège de 8h à 18h soit plus de 40 heures de présence par semaine, à commencer par les collégiens de REP+ dans un système éducatif exsangue de moyens et au bord de l'effondrement, et nie ainsi toute la valeur éducative de la prévention, de l'acte éducatif proportionné et adapté préalable à toute sanction. L'autoritarisme et la force deviennent la solution universelle. Œil pour œil, dent pour dent même à 8 ans...

Cette mesure - au-delà d'être un non-sens éducatif, un non-sens pour les rythmes biologiques de l'enfant - est irréalisable pour des enfants ruraux comme urbains qui doivent se déplacer matin et soir. C'est un signal de cantonnement, de défiance envers toute la jeunesse de notre pays. Nous la rejetons avec force !

Il y a quelques années, le candidat à l'élection présidentielle Emmanuel Macron dénonçait les citoyens assignés à résidence dans leur quartier, son Premier ministre invente les collégiens assignés à résidence dans le collège de leur quartier et le retour de la pension comme remède à l'indiscipline de certains.

Dans quel monde vit-on ? Est-on en train de mettre en place les districts à la Hunger Game ? Une partie de la classe politique semble être totalement déconnectée de la réalité des familles en France. Vivrait-elle dans un monde à part ?

Alors, plutôt que d'accabler les familles, en particulier monoparentales, pourquoi ne pas

reconnaitre que l'immense majorité d'entre elles assume son rôle d'éducation ? Les familles éduquent leurs enfants dans le respect des règles et des lois. Notre pays n'est pas à feu et à sang. Pour les familles en difficultés, où sont les moyens et les éducateurs qui manquent tant pour permettre le bon fonctionnement des services de prévention ? Où sont les moyens pour permettre à la Protection judiciaire de la jeunesse d'agir et à la justice des mineurs de dire stop avant qu'il ne soit trop tard sans attendre des mois, voire des années pour que ces décisions puissent être exécutées ? Où sont les moyens attendus et réclamés depuis des années pour l'école publique ? La FCPE le réaffirme : il faut plus d'adultes - personnels d'encadrement, de santé, de services sociaux, enseignants - dans les établissements.

Alors plutôt que de faire peser des mesures autoritaristes et simplistes sur les enfants et de faire croire que l'école a la responsabilité de combattre seule l'hyperviolence de la société, le gouvernement doit assumer ses responsabilités en termes d'encadrement, de prévention et de remédiation, dans le respect des droits de l'enfant et sans distinction entre les territoires.

La FCPE exige un choc des moyens et appelle à poursuivre, à amplifier toutes les mobilisations locales et nationales pour construire une autre école publique, dans le respect du droit et de l'équité. Les colères qui s'expriment doivent être entendues.

À propos de la FCPE

Première fédération de parents d'élèves, forte de plus de 140 000 adhérents, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires. La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui agit sur l'ensemble du territoire hexagonal comme dans les territoires ultramarins. Elle est également présente dans les établissements français à l'étranger.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 / fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)